

République Française
Département Loiret
Commune de Tivernon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/03/2025

D 2025_18

Demande de subvention
dans le cadre du dispositif
" En Scène " auprès du
département du Loiret

L'an 2025 et le vendredi vingt-huit mars, à 19 heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Nombre de membres

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
-----------	----------	---------------------------

10 6 7

Date de la convocation

21/03/2025

Date d'affichage

21/03/2025

Vote

A l'unanimité

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

Présents :

Mmes BRUCHET Delphine, VAPPEREAU Béatrice, DESFORGES Anne-Claire,
MM. FLEUREAU Éric, BEDU Stéphane, MORGEAT Guillaume,

Excusé(e-s) : M STEIN Jean-Pierre (pouvoir à D Bruchet)

Absent(e-s) : M MALLET Jean-Yves, SEVIN Nathalie, MARTIN Joseph

A été nommé(e) secrétaire : Mme VAPPEREAU Béatrice

D2025_18 – Demande de subvention dans le cadre du dispositif " En Scène " auprès du département du Loiret

Vu la délibération D 2025_17,

Considérant que le Concert "Cuarte Cafe con Pan" fait partie du catalogue "En Scène",

Après échange et discussion, le conseil municipal **décide** :

- **De solliciter** l'aide financière du conseil départemental du Loiret dans le cadre du dispositif « en scène ! » dans la limite du plafond de la subvention.
- D'approuver le projet de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Organisme	Montant HT
Prestation Concert Cuarteto Cafe Con Pan	1 400 €	Département du Loiret	840 €
		Commune	560 €
Frais	150 €	Commune	150 €

Total	1 550 €	Total	1 550 €
-------	---------	-------	---------

Soit un reste à charge total pour la commune de 710€.

- De charger Madame le Maire de signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 02/04/2025
Le Maire
Delphine BRUCHET